

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 61/2026

portant sur le choix de l'entreprise pour les travaux
du pont au Moulin de Masbertiers

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire fait part des différents devis reçus pour la rénovation de la passerelle du pont au Moulin de Masbertier. Il demande au Conseil Municipal d'examiner ces offres pour la réalisation de ces travaux.

Les offres sont les suivantes :

- Entreprise DESTERMES pour un montant de 16.353,00 € HT
- Barnabé CHEPEAU pour un montant de 11.715,00 € HT
- SAS Y COULAUDON 123 pour un montant de 8.248,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de retenir l'offre de SAS Y COULAUDON pour un montant de 8 248.00 € HT,
- autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux.

Fait à MARVAL, le 2 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kévin NYLAND



Le Maire,
Régis de Solms

